

LES comptes

DE LA LIGUE

2008



COMPTES COMMENTÉS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER POUR L'EXERCICE 2008

La Ligue nationale contre le cancer est constituée de 103 Comités départementaux, associations loi 1901 regroupées en une fédération dotée d'un siège national. La combinaison des comptes de ces entités permet d'avoir une approche globale économique et financière des activités de la Ligue.

Malgré un contexte économique difficile pour la population, qui est très sollicitée par les organismes faisant appel à sa générosité, les ressources issues des opérations de marketing ont progressé dans les mêmes proportions qu'en 2007. Cette bonne performance résulte d'un investissement réfléchi et maîtrisé des frais d'appel ayant également permis une croissance significative du nombre d'adhérents après deux années de léger tassement. Concernant les produits en provenance des donations et legs, ils sont en nette augmentation. C'est donc l'ensemble des produits de la générosité du public qui progresse sur l'exercice 2008.

Le montant global de l'investissement dans les missions sociales est également en croissance, marqué par la nette augmentation du soutien à la recherche qui confirme à la Ligue son rang de premier financeur associatif et privé de la recherche en cancérologie en France. L'augmentation des actions en faveur des malades et des proches résulte des nombreuses initiatives dans les actions de proximité et de terrain dans chaque département.

De plus, l'année 2008 a vu la concrétisation de ces actions par l'installation du comité éthique et cancer ainsi que par l'organisation de la 1^{re} convention de la société face au cancer. Cet événement constitue le point de départ d'un plan d'actions pluriannuel.

Par ailleurs, la mission information-prévention-dépistage a été particulièrement active dans le domaine du dépistage, thème de la Semaine nationale de lutte contre le cancer en 2008.

Comme cela avait été prévu dès la réalisation du budget par les instances de la Ligue, l'exercice 2008 se solde par un prélèvement sur les réserves.

En 2009, la Ligue continuera à développer des actions dans ses missions sociales, avec rigueur et transparence, et à être un acteur majeur et reconnu dans la lutte contre le cancer.

- + P. 02 LES RESSOURCES
- + P. 06 LES 3 MISSIONS SOCIALES
- + P. 10 LES AUTRES POSTES DU COMPTE
D'EMPLOI DES RESSOURCES
- + P. 11 LE BILAN COMBINÉ



• **Agrément au Comité de la charte**
La Ligue nationale contre le cancer est agréée par le Comité de la charte dont la vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le don en confiance.

PRICEWATERHOUSECOOPERS

• **Certification des comptes**
Les comptes présentés ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux comptes, le cabinet PricewaterhouseCoopers.

• **Approbation des comptes**
Conformément aux statuts, les comptes combinés ont été approuvés par l'Assemblée générale du 26 juin 2009.

Les ressources

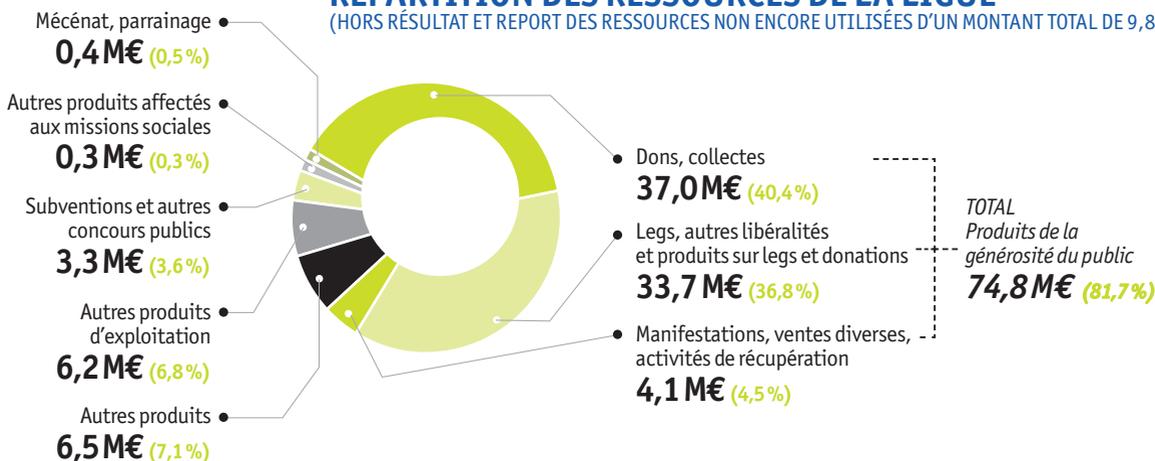
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2008

(EN MILLIONS D'EUROS)

RESSOURCES (voir détails page 3)	2008	2007
Produits de la générosité du public	74,8	71,6
Dons et collectes	37,0	35,7
Legs, autres libéralités et produits sur legs et donations	33,7	31,6
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	4,1	4,3
- <i>Manifestations</i>	2,7	2,8
- <i>Ventes diverses et activités de récupération</i>	1,4	1,5
Autres fonds privés	0,4	1,5
- Mécénat	0,2	1,4
- Parrainage	0,2	0,1
Autres produits affectés aux missions sociales	0,3	0,3
Subventions et autres concours publics	3,3	3,2
Autres produits d'exploitation	6,2	6,1
<i>dont cotisations</i>	<i>5,9</i>	<i>5,7</i>
Autres produits	6,5	5,8
- Produits financiers	4,0	3,5
- Produits exceptionnels	1,9	1,3
- Reprise sur provisions	0,6	1,0
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	91,5	88,5
Report des ressources non encore utilisées	7,5	6,7
Déficit de l'exercice	2,3	
TOTAL GÉNÉRAL	101,3	95,2

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA LIGUE

(HORS RÉSULTAT ET REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES D'UN MONTANT TOTAL DE 9,8 M€)



● Produits de la générosité du public

Les produits de la générosité du public atteignent 74,8 M€, contre 71,6 M€ en 2007, soit une croissance de 4,5 %, et ils correspondent à 81,7 % du total des ressources de l'exercice contre 80,9 % en 2007.

Le don moyen annuel (cotisations incluses) à 57,90 € est stable comparé à l'année précédente.

Les dons, quêtes, droits d'auteurs, manifestations, ventes et activités de récupération.

Ils atteignent au total 41,1 M€ contre 40,0 M€ en 2007, soit une hausse de près de 3,0 %. Ils correspondent à 54,9 % des produits de la générosité du public.

Les legs. D'un montant total de 33,7 M€, ils croissent de 2,1 M€, soit 6,6 % par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 45,1 % des produits de la générosité du public.

Les autres fonds privés. Les autres fonds privés sont en retrait de 1,1 M€. L'année 2007 avait été marquée par un mécénat exceptionnel affecté de la part d'un grand laboratoire.

● Subventions et autres concours publics

La part des subventions dans l'ensemble des ressources ainsi que leur valeur absolue, respectivement 3,6 % et 3,3 M€, restent stables comparé à l'exercice précédent.

● Autres produits d'exploitation

Le total de 6,2 M€ est composé principalement pour 5,9 M€ de cotisations des adhérents (d'un montant unitaire de 8,0 €).

Après deux années de léger tassement, le nombre d'adhérents à 739 817 progresse de 3,4 %.

Ce poste comprend également 0,1 M€ d'autres produits des activités annexes et pour 0,2 M€ de transfert de charges.

● Autres produits

Ce poste intègre les rubriques suivantes :

- Les produits financiers (4,0 M€) progressent de plus de 14,3 % dans un contexte de baisse des taux.
- Les produits exceptionnels totalisent 1,9 M€. Ils concernent principalement des annulations d'engagements antérieurs n'ayant pas abouti, essentiellement dans la recherche et des produits de cession du siège d'un Comité départemental.
- Les reprises de provisions pour 0,6 M€ portent sur le poste risques et charges et sur les dépréciations de stock.

● Total des ressources

Le total des ressources 2008, d'un montant de 91,5 M€, est en hausse de 3,4 % comparé à 2007.

● Report des ressources non encore utilisées

Il s'agit des fonds dédiés antérieurs repris au cours de l'année 2008. Ce report est en augmentation de 0,8 M€ par rapport à 2007.

● Déficit de l'exercice

L'exercice 2008 se solde par un prélèvement sur les réserves de 2,3 M€. C'est la conséquence d'une volonté déterminée des instances de la Ligue en vue de diminuer de façon réfléchie et maîtrisée le montant des réserves.

L'emploi des resso

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2008

(EN MILLIONS D'EUROS)

EMPLOIS	2008	2007
Missions sociales (voir détails page 5 à 10)	64,8	59,5
Actions en direction des malades et des proches	20,6	17,0
Actions d'information de prévention et de dépistage	7,7	8,5
Actions de formation	0,5	0,6
Actions de recherche	35,6	33,0
Autres actions	0,4	0,4
Frais d'appel à la générosité du public (voir détails page 10)	13,1	11,2
Frais d'appels de dons	9,8	7,8
Frais d'appels de legs	0,4	0,4
Frais de traitement des dons	1,3	1,4
Frais de traitement des legs	0,5	0,5
Achats pour ventes et manifestations	1,0	1,0
Activités de récupérations	0,1	0,1
Frais de recherche de mécénat/autres concours (voir détails page 10)	0,1	0,1
Frais de fonctionnement et autres charges (voir détails page 10)	17,8	16,1
Frais d'information et de communication	3,2	2,5
Frais de gestion	10,5	10,1
Frais d'assemblée générale, conseil d'administration	0,1	0,2
Formations administratives	0,1	0,2
Impôts et taxes	0,3	0,3
Charges financières	1,3	0,5
Dotations aux amortissements	1,4	1,3
Dotations aux provisions	0,4	0,7
Charges exceptionnelles	0,5	0,3
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	95,8	86,9
Ressources restant à utiliser (voir détails page 10)	5,5	5,6
Excédent de l'exercice		2,7
TOTAL GÉNÉRAL	101,3	95,2

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES DE LA LIGUE

(HORS RESSOURCES RESTANT À UTILISER D'UN MONTANT DE 5,5 M€)



On constate que le ratio missions sociales sur total des emplois de l'exercice est égal à **67,6%**.
La contribution du siège aux missions sociales est de 27,8 %, soit 18,0 M€ (pour la mission recherche, il s'agit d'un montant net après élimination des écritures réciproques résultantes de la participation des Comités).

L'École de formation (0,5 M€)

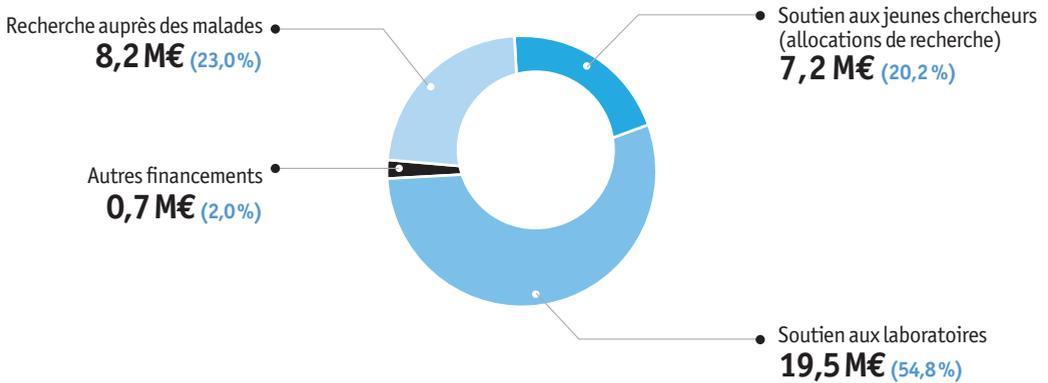
L'École de formation de la Ligue nationale contre le cancer a comme objectif de préparer des bénévoles compétents et responsables, mais aussi les salariés, par une stratégie structurée de formation, qui motive leur engagement et représente une garantie pour les donateurs et les tutelles ministérielles. Elle souhaite présenter un niveau élevé de qualité, adapté aux besoins et aux attentes des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer. L'École de formation, créée en

septembre 2002, a connu un développement qui a dépassé fortement les prévisions initiales. Depuis sa création, l'activité de l'École de formation a été constamment croissante. 7 543 stagiaires, dont 73 % de bénévoles, ont participé à 613 sessions de formation. Le programme est constitué de 42 modules de formation répartis dans deux branches : formations administratives et formations médico-psychosociales. Depuis 2002, les 103 Comités départementaux ont adressé

des stagiaires aux formations et 295 sessions ont été régionalisées. Pour l'année 2008, ce sont 149 sessions de formation qui auront été réalisées, dont plus de la moitié en région. Le bilan de l'activité est donc en progression avec une évolution de la fréquentation de 12 % pour 1 797 stagiaires présents. Ces chiffres témoignent de la bonne santé de l'École de formation de la Ligue et de l'intérêt toujours croissant qu'elle suscite auprès des ligueurs et du monde onco-associatif.

La recherche

RÉPARTITION DES ACTIONS DE RECHERCHE PAR GRANDS AXES (35,6 M€)



La Ligue contre le cancer consacre une part très importante de ses ressources au financement de la recherche sur le cancer. En accroissement constant depuis plusieurs années, elle atteint 35,6 M€ en 2008. Elle permet à la Ligue de conforter son rang de **1^{er} contributeur associatif et privé de la recherche en cancérologie en France.**

La Ligue a développé une politique nationale ambitieuse afin de soutenir des projets de recherche innovants et variés en cancérologie. Ces projets d'excellence visent non seulement à mieux comprendre, diagnostiquer ou traiter le cancer, mais également à réduire le risque de cancer et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer. Sa stratégie est fondée, d'une part, sur la mise en place d'actions et de programmes d'envergure nationale et, d'autre part, sur la création d'instances d'expertise régionales, voire interrégionales, qui permettent d'identifier et soutenir, en toute indépendance, des projets de recherche porteurs de résultats et d'espoir. Outre les 8,4 M€ d'aides régionales accordées pour l'équipement et le fonctionnement des laboratoires, les principales actions et programmes soutenus par la Ligue en 2008 ont été les suivants :

● Le programme Equipes labellisées

Ce programme a permis de sélectionner et de soutenir dans la durée plus de 150 équipes françaises d'excellence depuis sa création en 1999. Ces équipes reçoivent un soutien financier de trois ans afin de développer des projets de

recherche cognitive (c'est-à-dire visant à l'amélioration des connaissances) couvrant différents aspects de la cancérologie. En 2008, 97 équipes labellisées, réparties sur tout le territoire national, ont été soutenues pour un montant total de 9,0 M€.

● Le soutien aux jeunes chercheurs

Soutenir des jeunes chercheurs en cancérologie au niveau doctoral et postdoctoral est l'une des missions importantes de la Ligue. En 2008, la Ligue a financé 228 allocations de recherche pour un montant total de 7,2 M€ réparti en 196 allocations de recherche doctorales et 32 allocations de recherche postdoctorales.

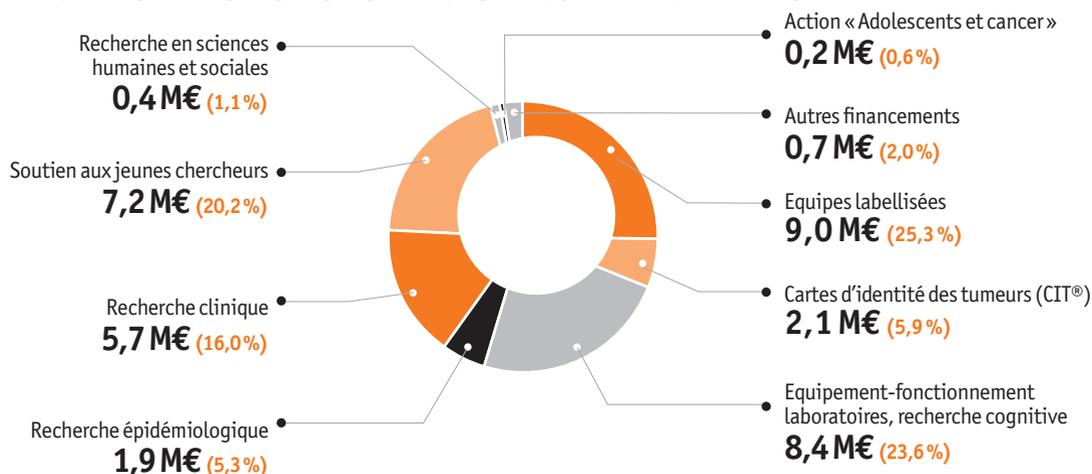
● Le programme Cartes d'identité des tumeurs (CIT®)

Ce programme de génomique du cancer n'a pas encore d'équivalent en France. Il doit son essor aux développements technologiques majeurs des puces à ADN qui permettent de déterminer les caractéristiques moléculaires de chaque tumeur. Ces caractéristiques doivent permettre d'améliorer le diagnostic et le pronostic et de mettre en place une prise en charge personnalisée et mieux adaptée à chaque patient. En 2008, la Ligue a attribué 2,1 M€ pour la réalisation et le développement de ce programme.

● La recherche clinique

La recherche clinique concerne directement le patient et est principalement orientée vers les essais thérapeutiques. La Ligue a développé un partenariat avec la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, à travers son Bureau d'études cliniques et thérapeutiques, pour améliorer

RÉPARTITION DES ACTIONS DE RECHERCHE PAR THÈMES



l'accessibilité des patients à des soins thérapeutiques innovants et de qualité.

La Ligue soutient en outre la création de plateformes régionales de recherche clinique qui apportent un appui méthodologique et logistique aux essais thérapeutiques. Elle soutient également des projets de recherche clinique à forte connotation de santé publique dans le domaine du cancer. Le budget global attribué en 2008 à la recherche clinique atteint 5,7 M€.

● La recherche épidémiologique

La recherche épidémiologique en cancérologie concerne l'étude du cancer à l'échelle des populations. Cette recherche tente d'établir des liens objectifs entre la survenue d'un cancer et les facteurs de risque d'origine génétique, comportementale, environnementale ou professionnelle. Elle constitue un élément important en santé publique pour l'analyse et la prospective des moyens nécessaires pour le développement de la prévention. La recherche épidémiologique en cancérologie s'appuie sur des bases de données existantes, comme les registres du cancer, ou sur des cohortes constituées pour la réalisation d'études spécifiques, comme l'étude E3N. Il existe en France un grand déficit d'études épidémiologiques dédiées au cancer.

La Ligue, par ses actions nationales et régionales, a soutenu en 2008 la recherche en épidémiologie à hauteur de 1,9 M€.

● La recherche en sciences humaines et sociales

La recherche en sciences humaines et sociales (SHS) est dédiée

à l'étude des facteurs psychologiques, sociaux et économiques intervenant dans la prise en charge non médicale des patients atteints de cancer et l'incidence de ces facteurs avant et après le traitement. Afin de contribuer à constituer des bases scientifiques objectives à l'accomplissement de ses deux autres missions sociales, la Ligue soutient depuis trois ans des projets de recherche en SHS. En 2008, la Ligue lui a attribué 0,4 M€.

● L'action « Adolescents et cancer »

Le système de santé français ne propose pas de prise en charge spécifique des cancers de l'adolescent, que ce soit sur le plan thérapeutique ou psychologique. Face à cette réalité, la Ligue a décidé de mettre en place une action de recherche spécifique intitulée « Adolescents et cancer ». L'objectif de la Ligue a été au préalable d'établir un état des lieux global sur les différents aspects de la prise en charge des adolescents traités pour un cancer. Puis, dans le cadre d'appels à projets, la Ligue a choisi de promouvoir des projets de recherche dont le but est de préciser les besoins en unités de cancérologie pour adolescents et la faisabilité de leur mise en place. En 2008, la Ligue a consacré à cette action un budget de 0,2 M€ en partenariat avec les centres E. Leclerc.

En mutualisant encore davantage leurs efforts, la Ligue et ses Comités départementaux entendent rester un partenaire indépendant, et incontournable, de la recherche sur le cancer en France.

L'information-prévention-dépistage

La mission information-prévention-dépistage de la Ligue a représenté en 2008 une charge de 7,7 M€, dont plus de la moitié (4,6 M€) est assurée par les Comités départementaux.

● **La prévention primaire** doit permettre d'éviter l'apparition des cancers en limitant l'exposition à des facteurs de risque identifiés (tabac, alcool, alimentation, surexposition solaire, etc.). En 2008, la Ligue y a consacré un montant de 2,7 M€, soit 35,1 % des dépenses de la mission. Les principales actions menées au niveau national et local ont concerné par ordre d'importance : l'incitation de la population à adopter un mode de vie actif et une consommation alimentaire équilibrée par de nombreuses actions de proximité et la diffusion de nombreux supports (calendrier, dépliants, affiches, etc.) ; la lutte contre le tabagisme ; la prévention des risques soleil, alcool et expositions professionnelles à des produits cancérogènes.

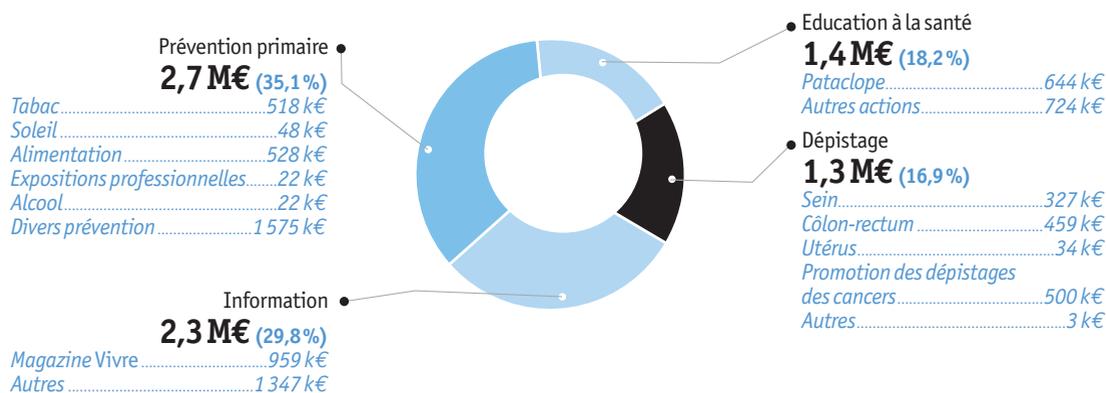
● **L'information du public** représente 29,8 % des dépenses avec 2,3 M€ consacrés à cette activité.

Les actions sont variées et utilisent de nombreux vecteurs de communication : diffusion de multiples brochures et publications, dont le magazine trimestriel *Vivre*, animation de sites Internet, participation à de nombreuses conférences et manifestations. Une communication plus personnalisée est également assurée vers le public et les Comités par le centre de documentation.

● **Les actions d'éducation pour la santé** menées auprès des jeunes (Pataclope, concours scolaires, agendas scolaires, actions dans les écoles et les centres de loisirs, etc.) atteignent un montant de 1,4 M€, soit 18,2 % des dépenses de la mission.

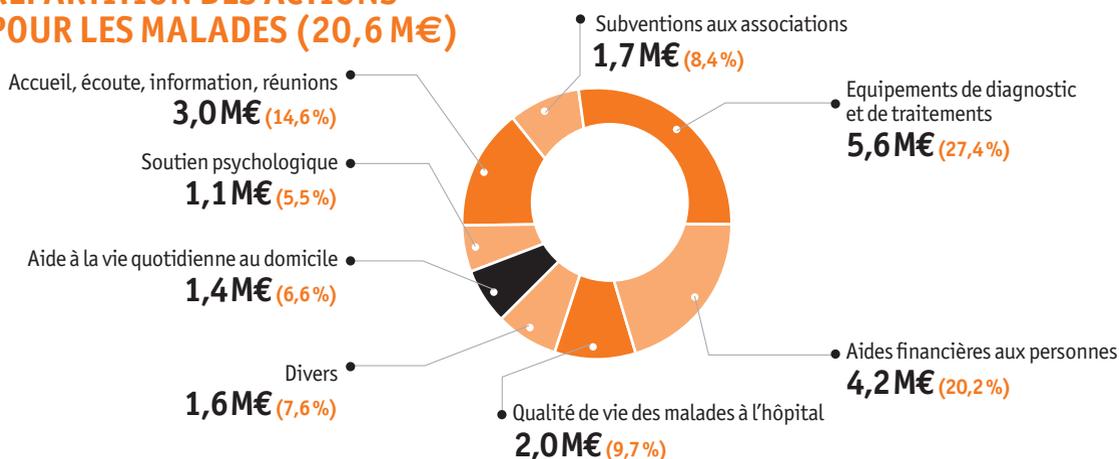
● **La prévention secondaire ou dépistage** de certains cancers (sein, côlon-rectum, col de l'utérus) a représenté une enveloppe de 1,3 M€ qui correspond au soutien des Comités départementaux aux programmes nationaux de dépistage organisé des cancers du sein et du côlon-rectum et aux actions de promotion des dépistages menées à l'occasion de la Semaine nationale de lutte contre le cancer en 2008.

RÉPARTITION DE L'INFORMATION-PRÉVENTION-DÉPISTAGE (7,7 M€)



Les actions en direction des malades et des proches

RÉPARTITION DES ACTIONS POUR LES MALADES (20,6 M€)



En 2008, la Ligue a affecté 20,6 M€ aux actions en direction des malades et des proches.

Les actions engagées sont principalement des actions de proximité et de terrain. Ainsi, 17,3 M€ ont été attribués par les Comités départementaux de la Ligue.

● Les équipements de diagnostic et de traitement

La Ligue aide les établissements à acquérir des équipements lorsque ceux-ci présentent un caractère innovant. Le financement d'équipements lourds n'est pas assuré par la Ligue. Les équipements de diagnostic et de traitement sont systématiquement cofinancés par l'établissement bénéficiaire.

● Les aides financières aux personnes

D'un montant de 4,2 M€, ces aides sont accordées par les Comités départementaux aux patients fragilisés économiquement par la maladie (dépenses liées à la maladie ou à la vie courante). La quasi-totalité des Comités a développé cette action sociale.

● Rencontres, information, accompagnement, écoute

La Ligue organise des permanences d'accueil dans ses locaux et propose des ateliers de soutien aux malades et à leurs proches. Un service d'écoute téléphonique, reposant sur une équipe de psychologues cliniciens, accessible sur le plan national, est proposé aux malades et à leurs familles.

La Ligue, en réponse aux besoins exprimés par les malades, gère près de 200 espaces d'information en France et met à disposition des brochures d'information spécifiques. Elle offre également un service aux malades désirant acquérir un prêt en les aidant à constituer le dossier requis par l'assureur : Aidéa (Accompagnement et information pour le droit à l'emprunt et à l'assurabilité). De même, une permanence juridique téléphonique, constituée d'avocats bénévoles du barreau de Paris, est assurée pour accompagner les malades et leurs familles dans leurs besoins d'information et de conseil. Enfin, en 2008, la Ligue a organisé deux manifestations grand public : le colloque éthique et cancer et la 1^{re} convention de la société face au cancer, qui ont réuni, au total, plus de 2 500 personnes.

● La qualité de vie des malades à l'hôpital

La Ligue fournit un apport financier aux établissements de santé pour l'embauche de professionnels dédiés à l'accompagnement thérapeutique et à l'amélioration des conditions d'accueil. Un partenariat national avec la Fédération hospitalière de France a permis de soutenir 5 projets innovants ciblés sur la sortie d'hospitalisation.

● Subventions

En 2008, la Ligue a apporté un soutien financier aux projets originaux, portés par des associations de malades



constituées autour de cancers spécifiques, ou par ses propres Comités départementaux.

● **Les aides à la vie quotidienne à domicile**

De nombreux Comités mettent en place des dispositifs pour améliorer la qualité de vie et le retour à domicile des personnes (1,1 M€). Ces dispositifs portent aussi bien sur l'attribution d'heures d'aide ménagère que sur le bénévolat d'accompagnement à domicile par exemple.

● **Le soutien psychologique**

La Ligue participe au soutien psychologique et moral des malades et de leurs proches en finançant des postes de psychologue dans les établissements de santé, en

proposant des consultations dans ses locaux, ou encore en organisant des groupes de parole (1,1 M€).

● **Divers**

De nombreuses autres actions de proximité sont développées par les 103 Comités départementaux, en réponse aux besoins spécifiques de certaines populations et afin de compléter une offre de services globale, plus ou moins développée au plan local.

Les autres postes du compte d'emploi des ressources

● **Frais d'appel à la générosité du public**

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevaient à 13,1 M€ contre 11,2 M€ en 2007, soit une progression de 17,0 %.

Le contexte économique et social a nécessité en 2008 un investissement particulier en frais d'appel dont les conséquences positives ont été la progression des dons et l'augmentation du nombre d'adhérents. Ces charges sont constituées à plus de 92 % des frais d'appel et de traitement des dons et legs, le reste du poste correspond aux achats pour ventes et manifestations ainsi que les activités de récupération. Compte tenu du contexte évoqué ci-dessus, en 2008, le ratio frais d'appel et de traitement des dons et cotisations sur les produits des dons, cotisations et autres collectes correspondant à 26,0 % est moins favorable que l'année précédente (22,4 %).

Les frais d'appel et de traitement des legs sont, quant à eux, identiques à 2007 et le ratio frais d'appel et de traitement des legs sur les produits des legs à 2,7 % est relativement stable.

● **Frais de recherche mécénat/ autres concours**

En 2008, le montant de ce poste reste relativement stable par rapport à l'année 2007.

● **Frais de fonctionnement et autres charges**

Ils sont la contrepartie financière au choix d'une organisation constituée de 103 Comités départementaux implantés dans tous les départements du territoire national, métropole et outre-mer, au plus près des besoins de la population dans la lutte quotidienne contre le cancer. Garantir des prestations de qualité aux populations concernées oblige la Ligue à professionnaliser certains services. Gérer scrupuleusement et professionnellement l'association dans son ensemble permet de garantir une utilisation rigoureuse, efficace et transparente des fonds. Ces frais comprennent essentiellement les coûts liés au personnel administratif et comptable, les coûts informatiques et de télécommunication, ainsi que ceux des locaux de l'ensemble des entités de l'organisation. Ce poste, qui totalise 17,8 M€, croît d'environ 10,0 % comparé

à 2007. Il est cependant stable en pourcentage des emplois (18,6 %), et ce, depuis trois années. Son augmentation résulte pour une part importante d'une campagne de communication (+0,7 M€) déployée sur les principaux médias. Il convient de noter que les actions et outils de communication permettent notamment à la Ligue de recruter de nouveaux bénévoles et de changer l'image sociale du cancer. Les frais financiers progressent également de 0,8 M€ consécutivement à des provisions sur valeurs mobilières de placement et de charges nettes sur cessions de valeurs mobilières.

● **Ressources restant à utiliser**

Elles s'élevaient à 5,5 M€ et constituent la part de fonds dédiés dotée sur l'exercice 2008. Elles représentent 5,4 % du total général du compte emploi des ressources à fin 2008 contre 5,9 % à fin 2007. Une part importante des fonds dédiés provient des legs affectés aux missions sociales et non utilisés en fin d'exercice. Parallèlement, dans les ressources les reports des ressources non encore utilisées atteignent 7,5 M€.

Le bilan combiné

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

D'un montant brut de 38,5 M€, l'actif immobilisé est en hausse de 2,2 M€, soit + 6,1 % par rapport à 2007.

● **Les immobilisations incorporelles brutes**, d'un montant de 2,3 M€, progressent de 0,1 M€ par rapport à 2007. Elles concernent essentiellement le siège de la Fédération et correspondent aux logiciels, licences informatiques et autres incorporels.

● **Les immobilisations corporelles brutes**, d'un montant de 28,0 M€, augmentent de 1,8 M€. Les acquisitions concernent surtout les Comités départementaux qui investissent dans des espaces pour l'activité physique et les soins esthétiques en oncologie et dans l'acquisition de leur siège social.

● **Les immobilisations financières brutes**, soit 8,2 M€, sont composées des portefeuilles titres gageant leurs réserves statutaires ainsi que les legs dont les produits sont conservés en raison de la volonté des testateurs. Les parts des Comités départementaux et du siège sont respectivement de 3,6 M€ et de 4,6 M€.

ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant net s'élève à 102,5 M€ et est en recul de 5,8 M€ comparé à 2007 en raison d'une diminution de la trésorerie.

BILAN COMBINÉ 2008

(EN MILLIONS D'EUROS)

ACTIF	2008			2007
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	NET
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	2,3	-1,9	0,4	0,4
Immobilisations corporelles	28,0	-9,3	18,7	17,7
Immobilisations financières	8,2		8,2	7,8
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	38,5	- 11,2	27,3	25,9
Actif circulant				
Stocks	1,2	-0,5	0,7	0,7
Avances et acomptes	0,1		0,1	0,1
Créances	2,4	-0,1	2,3	2,8
Valeurs mobilières de placement	72,6	-0,6	72,0	81,2
Disponibilités	27,4		27,4	23,5
TOTAL ACTIF CIRCULANT	103,7	- 1,2	102,5	108,3
Charges constatées d'avance	0,4		0,4	1,0
TOTAL GÉNÉRAL	142,6	- 12,4	130,2	135,2
LEGS NETS À RÉALISER			67,3	64,1
Acceptés par les organes statutairement compétents			6,3	14,1
Autorisés par l'organisme de tutelle			30,8	48,8
Non-opposition de l'organisme de tutelle			30,2	1,2

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Ce poste, d'un total de 0,4 M€, est en retrait de 0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il résulte d'opérations diverses initiées sur l'exercice 2008 mais se rattachant à l'exercice comptable 2009. Il s'agit, entre autres, d'engagements

relatifs aux Espaces rencontres informations (informations en milieu hospitalier pour les malades et leurs familles), de maintenances, d'abonnements, d'opérations de marketing, d'assurances et de prestations publicitaires.

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

La diminution des fonds associatifs sur 2008 est consécutive au prélèvement sur les réserves de l'exercice.

Les réserves affectées aux missions sociales représentent 50,5 % des fonds associatifs (hors fonds statutaires et résultat de l'exercice).

Les fonds associatifs de la Ligue permettraient de pérenniser, en cas de diminution conjoncturelle de ses ressources, le financement pluriannuel de ses missions sociales, en particulier en matière de recherche, et de couvrir les charges fixes de fonctionnement.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges d'un montant de 1,5 M€ intègrent essentiellement des provisions pour indemnités de retraites et pour litiges.

FONDS DÉDIÉS

D'un montant de 12,7 M€, le poste « fonds dédiés » diminue de 2,0 M€ par rapport à 2007. Cet écart résulte notamment de la baisse de 1,8 M€ des fonds dédiés sur les dons manuels affectés.

DETTES

Ce poste comprend les dettes financières ainsi que les dettes de fonctionnement.

● Principes généraux

La Ligue nationale contre le cancer, conformément à ses dispositions statutaires, a procédé à la combinaison des comptes objets du présent rapport, dans le respect de la réglementation en vigueur. En respect de l'article 8 de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, la Ligue a inséré dans son annexe des comptes combinés, le compte d'emploi annuel des ressources (CER). Le décret d'application a été publié au *Journal Officiel* du 21 décembre 2008, homologuant ainsi le règlement 2008-12 du Comité de réglementation comptable. Conformément à la réglementation, la normalisation

du compte d'emploi annuel des ressources sera mise en œuvre sur l'exercice 2009.

● Périmètre de combinaison

Outre le siège de la Fédération, le périmètre de combinaison comprend les 103 Comités départementaux comme pour l'exercice précédent. Le périmètre est complet.

● Principes de répartition des charges

Les frais généraux du siège de la Ligue (frais de structure, administration générale) ne sont pas répartis sur les missions sociales et figurent dans la rubrique frais de fonctionnement. En revanche, la part des salaires des personnels qui concourent

directement à la mise en œuvre des missions sociales de la Ligue est intégrée dans ces missions sociales. Cette part représente près de 45 % du total de la masse salariale.

● Information sur la nature des placements

La grande majorité des Comités départementaux a signé une charte interne des placements financiers recommandée par le siège de la fédération. L'absence de risque sur le capital investi et la disponibilité des fonds constituent les éléments clés de cette note. Les fonds du siège de la fédération sont placés en Sicav monétaires pures ainsi que sur des supports à taux fixes à capital garanti.

PASSIF (EN MILLIONS D'EUROS)

2008**2007**

Fonds propres

Fonds statutaires	4,7	6,1
Fonds de réserve	36,3	36,2
Fonds de réserve pour missions sociales	39,7	35,8
Résultat	-2,3	2,7

Autres fonds associatifs

Fonds associatifs legs et donations	2,3	2,3
Subventions d'investissement	0,3	0,1

FONDS ASSOCIATIFS

81,0 **83,2**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

1,5 **1,5**

Sur subventions de fonctionnement	2,8	2,6
Sur autres ressources	9,9	12,1

FONDS DÉDIÉS

12,7 **14,7**

Dettes financières	2,0	1,4
Dettes de fonctionnement	32,9	34,3

DETTES

34,9 **35,7**

Produits constatés d'avance

0,1 **0,1**

TOTAL GÉNÉRAL

130,2 **135,2**

● **Les dettes financières** sont composées des emprunts auprès des établissements de crédit dont le montant net s'établit à 2,0 M€, en augmentation de 0,6 M€ par rapport à 2007. Ce poste concerne 13 Comités départementaux et recouvre essentiellement des emprunts souscrits aux fins d'acquisition et d'aménagements des locaux, des sièges sociaux des Comités considérés.

● **Les dettes de fonctionnement**, d'un montant de 32,9 M€, sont constituées principalement de charges à payer concernant les missions sociales pour 23,9 M€, et plus particulièrement pour la recherche (17,7 M€). Ce poste comprend également des legs en cours de réalisation pour 2,8 M€, des dettes fournisseurs pour 3,4 M€ et des dettes sociales et fiscales pour 2,8 M€.